

FICHE DE PRATIQUES

Titre de l'action

Les chantiers d'insertion à Cergy

Le contexte

L'association ESPÉRER 95 qui a pour objet de favoriser l'intégration sociale des personnes sortant de peines d'incarcération a sollicité la ville de Cergy pour offrir un support de chantier d'insertion à des condamnés en aménagement de peine. Ce projet s'inscrit dans les orientations de la Loi Perben II en faveur du placement sous surveillance électronique (assignation à résidence) ou en placement à l'extérieur.

Territoire : Cergy

Objet et objectifs de l'action

La vocation première de ces chantiers est l'insertion sociale et professionnelle des personnes condamnées et sous main de justice rencontrant des difficultés d'ordre professionnel, matériel, social ou/et de santé. Il s'agit d'apporter un soutien social et moral et mettre en situation de travail et de formation par le réapprentissage d'une discipline (respect des heures fixés). Le but est donc de resocialiser ces personnes en leur permettant à la fois d'avoir un vrai salaire mais aussi d'effectuer un travail utile, visible par tous.

Ainsi, l'intérêt pour la ville est double car, en même temps qu'elle contribue à l'insertion des sortants de prison ou des personnes sous main de justice, elle fait réaliser des travaux dans des espaces actuellement non couverts par les services municipaux.

Le projet prévoit la création d'un comité d'appui, de suivi et d'évaluation qui est composé des représentants de ESPÉRER 95, ACIE, le SPIP du Val d'Oise, DUNE, la ville de Cergy, la communauté d'agglomération, un juge d'application des peines, un représentant du parquet et le responsable PLIE.

Stratégie mise en œuvre

Une personne sous main de justice peut se porter volontaire et faire appel au service de l'association. L'accueil sur le chantier d'insertion intervient après homologation du juge d'application des peines. Les personnes participant aux chantiers d'insertion deviennent salariées de l'association ESPÉRER 95 au titre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Elles consacrent 20 heures par semaine au chantier d'application et sont positionnée le reste du temps sur la plate-forme de mobilisation de l'association ESPÉRER 95 (A.I.S.E.) pour d'autres activités à mi-temps (atelier cuisine, etc). L'organisation globale du chantier d'insertion est adapté au cas par cas afin de prendre en compte la diversité des situations pénales.

À titre d'exemple, sur le chantier principal des berges du bord de l'Oise, les travaux suivants ont été réalisés : débroussaillage, nettoyage des berges, élagage, tronçonnage, évacuation des déchets verts et autres déchets. Sur des chantiers secondaires, s'ils ne demandent pas de spécialisation trop spécifique, des travaux de petite maçonnerie ont été menés ainsi que des travaux de peinture (parking, école, etc).

Concernant le financement du projet, le SPIP prend en charge le coût de l'encadrant technique. En effet, un poste de suivi technique et de coordination a été créé au début de l'année 2007, afin

d'encadrer le groupe, de vérifier la qualité du travail réalisé mais aussi de signaler des dysfonctionnements auprès de l'association et des services sociaux.

La subvention du projet est 10 000 € en 2006 pour la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise et de 6000 € pour la ville de Cergy. Cette dernière contribue à la fois sur le plan des ressources humaines, techniques et financières par la supervision technique hebdomadaire de l'état d'avancement du chantier, par la mise à disposition d'un local : vestiaires, douches, prises de repas et enfin par le financement pour l'équipement et l'achat de matériel.

Partenaires

Un partenariat a été mis en place entre l'association pour les Chantiers d'Insertion d'ESPÉRER 95 (CIAE), les services socio-judiciaires ainsi que les différents services de la mairie de Cergy (service insertion sociale et professionnelle, service aménagement et service urbain, service patrimoine immobilier, service propreté environnement, mission prévention-sécurité...). Les juges d'application des peines, la maison d'arrêt du Val d'Oise, l'ANPE et la DUNE (centre de Soins Spécialisé en Toxicomanie) participent aussi à la réalisation de l'action.

Résultats et évaluation

L'évaluation et le bilan individuel des personnes se font au travers des fiches de validation de l'encadrant technique, des entretiens individuels des personnes, d'échanges entre l'encadrant technique, les travailleurs sociaux et le service AISE et du bilan individuel de fin de chantier réalisé par le service AISE.

L'action a commencé au début de l'année 2007, néanmoins il est possible d'en tirer quelques enseignements notamment sur la nature des destinataires du projet. La population accueillie est essentiellement composée d'hommes seuls, célibataires, séparés ou divorcés. 40 % des personnes ont entre 21 et 32 ans. En outre, les problématiques psychiatriques ou sanitaires, qui restaient jusqu'ici des caractéristiques exceptionnelles des prises en charge, deviennent aujourd'hui des éléments récurrents et presque systématiques des dossiers qui sont proposés.

La majorité des personnes accueillies expriment à quel point la mesure de placement extérieur est contraignante et difficile, comparé à ce qu'elles avaient pu imaginer. Toutefois, il faut noter qu'en 2007, aucune des personnes accueillies n'a récidivé durant le placement extérieur, même si les problématiques addictives chez certains restent présentes ou sont réapparues. Ainsi, la dépendance à certaines substances et sa gestion reste un enjeu majeur dans la réussite du placement extérieur et des chantiers d'insertion.

Les perspectives

L'ensemble des acteurs souhaite poursuivre un chantier permanent sur Cergy et susciter parmi les autres communes de la communauté d'agglomération, un intérêt pour conduire ce type d'action sur leur territoire. La réalisation d'autres chantiers a déjà été évoquée avec d'autres partenaires. La difficulté résidera dans la nécessité de trouver des financements plus importants pour recruter un second encadrant technique pour l'association en charge de piloter le chantier.

Contact

Site internet existant présentant dans le détail le projet. <http://www.esperer-95.org/>
Pour la ville de Cergy : Virginie CATTO, chargée de mission Prévention Sécurité

Date de mise en œuvre de l'action : février 2007

Date de mise en œuvre de cette fiche : mars 2008 banlieue